

Où en est-on en
janvier 2020 ?

NEGO CLASSIFICATION

AUJOURD'HUI

DEMAIN

4 Grilles
Employés/cadres
Informaticiens
Ingénieurs conseils
Personnels des établissements

1 Grille
Regroupant tous les
salariés des grilles
existantes

+ de 10

Niveaux N1, N2
etc.



9 Niveaux

La proposition des niveaux

Niveaux	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Coefficient minimum	212	220	229	249	290	321	365	440	590

La proposition des pas de compétence

Proposition employeur	9	9	9	9	12	12	12	15	15
Situation actuelle	7	7	7	7	12	12	12	15	15
Proposition CFDT	12	12	12	14	14	14	14	16	16

0 Palier d'évolution
dans un même
niveau

4 Paliers
d'évolution
dans un
même niveau



**Plafond dans
un même niveau**

Ex: N4
Coefficient mini : 240
Coefficient maxi plafonné : 377



**Plus de plafond dans un
même niveau**

**Un emploi
= ? niveau**
Ex: un audienier peut
être niveau 4 à 7 en
fonction de son
organisme d'affectation

**Un emploi
= un niveau**
Quelque soit son organisme
d'affectation



2 Points d'ancienneté
par an

Avec un maximum de 50 points

**Sans
changement**

Revendications



A ce stade de la
négociation, cette
infographie vous
permet de
comparer notre
système actuel
avec les évolutions
possibles



La négociation doit continuer
en 2020, en particulier sur :

- Valorisation des pas de compétence pour tous les niveaux
- Coefficients majorés pour les employés
- Valorisation significative pour chaque palier
- Augmentation du taux d'attribution annuel de points de compétence par organisme
- Création d'une garantie minimale d'évolution professionnelle

La CFDT a déjà fait évoluer les propositions initiales de l'employeur, notamment sur :

- Plus de plafond dans un même niveau
- Passage de 7 à 9 points de compétence pour les employés
- Création d'un 4ème palier

La CFDT continuera à avancer ses revendications pour une classification qui réponde à l'attente de tous les salariés.